

Annexe 1

Adaptation du programme d'histoire-géographie de seconde générale et technologique

Histoire

Classe de seconde : « Grandes étapes de la formation du monde moderne »

- **Introduction : la périodisation**

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>L'introduction est l'occasion de rappeler comment l'histoire a été divisée en quatre grandes périodes, avec, pour marquer chacune d'entre elles, le choix d'une date-clé (476, 1453/1492, 1789). On montre que le choix de ces dates qui servent de marqueurs ne va pas de soi : ainsi, on retient 1453 ou 1492 pour les débuts de l'époque moderne, selon ce qu'on souhaite mettre en exergue. Il convient aussi de présenter les formes de périodisation (exemples : dynasties, ères, époques, âges, siècles, etc.). Le but n'est pas de réaliser un inventaire mais d'introduire l'idée que le temps a lui-même une histoire et que cette histoire a été soumise à des évolutions, dans le temps et dans l'espace.</p>	<p>Pour Mayotte : on présente Mayotte dans les différents temps de l'histoire « des mondes de l'océan Indien » (Philippe Beaujard), que l'on met en perspective avec les périodes conventionnelles de l'histoire.</p>	

• **Thème 1 : Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge (10-12 heures)**

Chapitre 1 : La Méditerranée antique, les empreintes grecques et romaines

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Ce chapitre vise à rappeler que l'Antiquité méditerranéenne est le creuset de l'Europe.</p> <p>On peut pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> – distinguer des temps, des figures et des constructions politiques ayant servi de référence dans les périodes ultérieures ; – montrer comment Athènes associe régime démocratique et établissement d'un empire maritime ; – montrer comment Rome développe un empire territorial immense où s'opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens. <p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Périclès et la démocratie athénienne. ▪ Le principat d'Auguste et la naissance de l'empire romain. ▪ Constantin, empereur d'un empire qui se christianise et se réorganise territorialement. 		

Chapitre 2. La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Ce chapitre vise à montrer comment des civilisations entrent en contact, nouent des relations et connaissent des conflits dans un espace marqué par les monothéismes juif, chrétien et musulman.</p>	<p>Pour la Réunion : dans les axes du chapitre il convient de présenter l'Islam comme une civilisation entre deux espaces : océan Indien et Méditerranée</p>	<p>Pour la Réunion : remplacer « Bernard de Clairvaux et la Deuxième Croisade » par « Les voyages d'Ibn Battûta »</p> <p>Pour Mayotte : remplacer « Venise, grande</p>

<p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'émergence de grands ensembles de civilisation ; – les contacts et les heurts entre Chrétienté et Islam ; – l'hétérogénéité religieuse et politique entre Rome et Byzance et au sein du monde musulman ; – la persistance de la circulation de biens, d'hommes et d'idées dans cet espace méditerranéen relié à l'Europe du Nord, à l'Asie et l'Afrique. 	<p>Pour Mayotte : intégrer « Le Sud-Ouest de l'océan Indien, creuset de sociétés à la croisée des influences bantoue, arabo-persane, austronésienne, indienne et occidentale ».</p> <p>À partir des VIII^e et IX^e siècles, le développement de la culture swahili et l'essor de l'islam s'accompagnent de l'arrivée à Mayotte et dans sa région d'éléments africains, arabes, persans et sans doute austronésiens (culture de Dembeni). Ce mouvement d'expansion s'accélère à partir du XI^e siècle en lien avec le développement des échanges.</p>	<p>puissance maritime et commerciale » par « Le développement des circulations et des échanges dans le « couloir swahili » (Mark Horton) », qui englobe les côtes africaines, Madagascar, Mayotte et sa région.</p>
<p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bernard de Clairvaux et la deuxième croisade. ▪ Venise, grande puissance maritime et commerciale. 		

• **Thème 2 : XV^e-XVI^e siècles : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle (11-12 heures)**

Chapitre 1. L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du « Nouveau Monde »

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Ce chapitre vise à montrer le basculement des échanges de la Méditerranée vers l'Atlantique après 1453 et 1492, ainsi que le début d'une forme de mondialisation.</p> <p>On peut mettre en avant les conséquences suivantes en Europe et dans les territoires conquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la constitution d'empires coloniaux (conquistadores, marchands, missionnaires...) ; – une circulation économique entre les Amériques, l'Afrique, l'Asie et l'Europe ; – l'esclavage avant et après la conquête des Amériques ; 	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : Dans les objectifs du chapitre, il convient de montrer le temps long (deux siècles) de la rencontre (histoire coloniale percute histoire régionale) et le temps de coalescence (coexistence et interpénétration de deux états sociaux d'essence différente), premiers contacts entre les colonisateurs et les peuples des Antilles.</p> <p>Pour la Guyane : On pourra privilégier des exemples pris dans l'histoire du territoire où</p>	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : remplacer « Le développement de l'économie « sucrière » et de l'esclavage dans les îles portugaises et au Brésil » par « Sociétés autochtones des Grandes et des Petites Antilles au temps de la rencontre (XV^e-XVI^e siècle) ».</p> <p>Pour la Réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> – remplacer « L'or et l'argent, des Amériques à l'Europe » par « Or argent, épices : une première mondialisation ».

<ul style="list-style-type: none"> – les progrès de la connaissance du monde ; – le devenir des populations des Amériques (conquête et affrontements, évolution du peuplement amérindien, peuplement européen, métissage, choc microbien). 	<p>se situe l'établissement.</p> <p>Pour la Réunion : dans les objectifs du chapitre, il convient de montrer que l'attrait des Indes est le moteur du basculement des échanges de la Méditerranée vers l'Atlantique. On veille à mettre en avant la situation dans l'océan Indien dans les quatre premiers axes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – remplacer « Le développement de l'économie « sucrière » et de l'esclavage dans les îles portugaises et au Brésil » par « L'océan Indien : des regards croisés (cartes et récits de voyage) ».
<p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'or et l'argent, des Amériques à l'Europe. ▪ Bartolomé de Las Casas et la controverse de Valladolid. ▪ Le développement de l'économie « sucrière » et de l'esclavage dans les îles portugaises et au Brésil. 	<p>Pour Mayotte : mettre en avant « L'océan Indien à la confluence de plusieurs systèmes-monde : Mayotte et sa région sont un lieu de rencontre pour des marchands et marins, venant de différents rivages de l'Océan Indien et participant à la formation de « cultures de frange » (Paul Ottino) ».</p>	<p>Pour Mayotte :</p> <ul style="list-style-type: none"> – remplacer « L'or et l'argent, des Amériques à l'Europe » par « Regards croisés sur l'océan Indien à partir de cartes et récits de voyage (La fabrique de l'océan Indien, Emmanuelle Vagnon et Éric Vallet) ». – remplacer « Le développement de l'économie « sucrière » et de l'esclavage dans les îles portugaises et au Brésil » par « Des réseaux de traites complexes qui connectent les traites orientales aux traites européennes et qui sont animés par une multiplicité d'acteurs ».

Chapitre 2. Renaissance, Humanisme et réformes religieuses : les mutations de l'Europe

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'effervescence intellectuelle et artistique de l'époque aboutit à la volonté de rompre avec le « Moyen Âge » et de faire retour à l'Antiquité.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'imprimerie et les conséquences de sa diffusion ; – un nouveau rapport aux textes de la tradition ; 		

<ul style="list-style-type: none"> – une vision renouvelée de l’homme qui se traduit dans les lettres, arts et sciences ; – les réformes protestante et catholique qui s’inscrivent dans ce contexte. 		
<p>Points de passage et d’ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1508 – Michel-Ange entreprend la réalisation de la fresque de la Chapelle Sixtine. ▪ Érasme, prince des humanistes. ▪ 1517 – Luther ouvre le temps des réformes. 		

• **Thème 3 : L’État à l’époque moderne : France et Angleterre (11-12 heures)**

Chapitre 1. L’affirmation de l’État dans le royaume de France

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Ce chapitre vise à montrer l’affirmation de l’État en France dans ses multiples dimensions ainsi qu’à caractériser la monarchie française.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le rôle de la guerre dans l’affirmation du pouvoir monarchique ; – l’extension du territoire soumis à l’autorité royale ; – le pouvoir monarchique et les conflits religieux ; – le développement de l’administration royale, la collecte de l’impôt et le contrôle de la vie économique ; – la volonté du pouvoir royal de soumettre la noblesse ; les limites de l’autorité royale. <p>Points de passage et d’ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1539 – L’ordonnance de Villers-Cotterêts et la 	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : on veillera à bien mettre en évidence le rôle des compagnies de commerce et de colonisation instruments de l’affirmation du pouvoir royal, de la construction du domaine colonial français, le passage à l’administration royale directe (1674) - exclusif et centralisme administratif - et les instruments de la puissance de l’administration coloniale (forte hiérarchisation ; contrôle politique, judiciaire, militaire ; fragilité du corps social)</p> <p>Pour la Guyane : on pourra aborder des exemples d’affirmation de l’autorité royale dans les colonies (administration coloniale, « Code noir », etc.).</p>	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : remplacer « Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant » par « L’affirmation du pouvoir royal : l’exemple des colonies des Antilles françaises (1664-fin XVII^e) ».</p> <p>Pour la Guyane :</p> <ul style="list-style-type: none"> – remplacer « Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant » par « Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, l’exemple des Antilles-Guyane » – remplacer « L’Édit de Nantes et sa révocation » par « L’édit de Nantes et sa

<p>construction administrative française.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant. ▪ Versailles, le « roi-soleil » et la société de cour. ▪ L'Édit de Nantes et sa révocation. 	<p>Pour la Réunion : on veille à bien mettre en évidence le début du peuplement, de la colonisation et de la société esclavagiste dans les Mascareignes comme conséquence de la politique de Colbert.</p>	<p>révocation. On pourra signaler le rôle des huguenots français, en quête d'une terre d'accueil, dans l'exploration des Amériques ».</p>
--	--	--

Chapitre 2. Le modèle britannique et son influence

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'ébauche d'un gouvernement représentatif ainsi que la définition de grands principes et de droits fondamentaux inspirent les philosophes au cours du XVIII^e siècle, et aboutit à la fondation d'un nouveau régime politique doté d'une constitution écrite avec la naissance des États-Unis d'Amérique.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'évolution politique et sociale anglaise à la fin du XVII^e siècle ; – l'affirmation des droits du Parlement face à la couronne anglaise, autour de la révolution de 1688 ; – l'influence du régime britannique sur des philosophes des Lumières ; – le retournement par les colons américains des valeurs anglaises contre leur métropole ; – la rédaction d'une constitution et ses enjeux ; – les limites de l'application des principes démocratiques (esclaves, Indiens d'Amérique, etc.) ; – l'influence de l'intervention française sur les esprits 		

<p>et la situation financière du royaume de France.</p> <p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1679 et 1689 – L'<i>Habeas Corpus</i> et le <i>Bill of Rights</i>, le refus de l'arbitraire royal. ▪ Voltaire, l'Angleterre et la publication des <i>Lettres philosophiques</i> ou <i>Lettres anglaises</i> : 1726-1733. ▪ Washington, premier président des États-Unis d'Amérique 		
---	--	--

• **Thème 4 : Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVII^e et XVIII^e siècles (11-12 heures)**

Chapitre 1. Les Lumières et le développement des sciences

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Ce chapitre vise à montrer le rôle capital de l'esprit scientifique dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'essor de l'esprit scientifique au XVII^e siècle ; – sa diffusion et l'extension de ses champs d'application au XVIII^e siècle (par exemple par <i>L'Encyclopédie</i>) ; – le rôle des physiocrates en France ; – l'essor et l'application de nouvelles techniques aux origines de la « révolution industrielle » ; – le rôle de femmes dans la vie scientifique et culturelle. <p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Galilée, symbole de la rupture scientifique du XVII^e siècle. ▪ 1712 – Thomas Newcomen met au point une machine à vapeur pour pomper l'eau dans les 	<p>Pour la Réunion : L'esprit des Lumières des axes 1 et 2 sera traité à partir des exemples des Mascareignes.</p>	<p>Pour la Réunion : remplacer « 1712 – Thomas Newcomen met au point une machine à vapeur pour pomper l'eau dans les mines » par « Un esprit scientifique dans les Mascareignes (Lislet Geoffroy) ».</p>

mines. ▪ Émilie du Châtelet, femme de science		
--	--	--

Chapitre 2. Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Ce chapitre vise à montrer la complexité de la société d'ordres.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le poids de la fiscalité et des droits féodaux sur le monde paysan ; – une amélioration progressive de la condition des paysans au XVIII^e siècle ; – le monde urbain comme lieu où se côtoient hiérarchies traditionnelles (juridiques) et hiérarchies nouvelles (économiques) ; – le maintien de l'influence de la noblesse ; – les femmes d'influence dans le monde politique, littéraire, religieux... <p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1639 - La révolte des Va Nu-pieds et la condition paysanne. ▪ Riches et pauvres à Paris. ▪ Un salon au XVIII^e siècle (le salon de madame de Tencin par exemple). ▪ Les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite. 	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : on verra également les remises en question de la société coloniale : résistances et contestations à l'esclavage (résistances des esclaves à l'esclavage, antiesclavagisme et abolitionnisme...) aux XVII^e et XVIII^e siècles.</p> <p>Pour la Guyane : on pourra évoquer les tensions dans les sociétés coloniales des XVII^e et XVIII^e siècles. Le fonctionnement d'une « habitation » pourra être pris en exemple.</p>	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : remplacer « Les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite » et « Riches et pauvres à Paris » par « Les ports français, l'économie d'habitation et la traite négrière ».</p> <p>Pour la Guyane : remplacer « 1639 - La révolte des Va Nu-pieds et la condition paysanne » par « Les résistances à l'esclavage et le « marronnage » dans les colonies américaines ».</p> <p>Pour la Réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> – remplacer « 1639 - La révolte des Va Nu-pieds et la condition paysanne » par « Des remises en question de la société coloniale esclavagiste : marronnage et débats abolitionnistes » ; – remplacer « Les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite » par « Les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite aux Mascareignes ».

GÉOGRAPHIE

Classe de seconde : « Environnement, développement, mobilité : les défis d'un monde en transition »

• **Thème 1 : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles (12-14 heures)**

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les sociétés face aux risques. – Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion. <p>Commentaire</p> <p>Les relations entre les sociétés et leurs environnements sont complexes. Elles se traduisent par de multiples interactions.</p> <p>L'étude des sociétés face aux risques et l'étude de la gestion d'une ressource majeure (l'eau ou les ressources énergétiques) permettent d'analyser la vulnérabilité des sociétés et la fragilité des milieux continentaux et maritimes. Les enjeux liés à un approvisionnement durable en ressources pèsent de manière croissante et différenciée.</p> <p>Ces thématiques s'appuient sur la connaissance de la distribution des grands foyers de peuplement ainsi que des principales caractéristiques des différents milieux à l'échelle mondiale.</p> <p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le changement climatique et ses effets sur un espace densément peuplé. – L'Arctique : fragilité et attractivité. 	<p>Pour la Guyane : des exemples pourront être choisis dans l'espace proche du DROM de l'établissement (échelle locale, régionale et continentale).</p> <p>Pour Mayotte : on veillera à respecter l'esprit du programme qui suppose des études couvrant les différentes parties du monde. On proposera quelques études de cas, s'inscrivant dans un Drom ou dans son environnement régional.</p>	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : étude de cas possible sur « L'espace caribéen : un espace entre risques majeurs et changement climatique ».</p> <p>Pour la Guyane : étude de cas possible sur « Les risques naturels et leur gestion dans l'espace caribéen ».</p> <p>Pour la Réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> – remplacer l'étude possible sur « La forêt amazonienne : un environnement fragile soumis aux pressions et aux risques » par « Les risques majeurs en zone tropicale » ; – remplacer l'étude sur « Les Alpes : des environnements vulnérables et valorisés » par « Gestion et protection d'un parc naturel terrestre ou marin dans un Drom ». <p>Pour Mayotte : études de cas possibles sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> – « L'eau à Mayotte, entre abondance et rareté » ; – « Mayotte, un environnement

<p>– La forêt amazonienne : un environnement fragile soumis aux pressions et aux risques. – Les Alpes : des environnements vulnérables et valorisés.</p>		<p>vulnérable à protéger ».</p>
<p>Question spécifique sur la France La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection. Commentaire En France, la richesse et la fragilité des milieux motivent des actions de valorisation et de protection. Ces actions répondent à des enjeux d'aménagement, nationaux et européens, articulés à des défis environnementaux : exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques.</p>	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : on s'appuie sur le cas des Drom pour aborder l'exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques. Pour la Guyane : des exemples pourront être choisis dans le Drom de l'établissement. On pourra évoquer des débats, sans prise de position, autour de projets (ex : pétrole et or en Guyane).</p>	

• **Thème 2 : Territoires, populations et développement : quels défis ? (12-14 heures)**

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Questions – Des trajectoires démographiques différenciées : les défis du nombre et du vieillissement. – Développement et inégalités. Commentaire Ce thème interroge la notion de transition tant d'un point de vue notionnel (transition démographique, transition économique) que d'un point de vue contextuel, en cherchant à différencier les territoires. Il s'agit de réfléchir aux enjeux liés au développement différencié de la population dans le</p>	<p>Pour la Guyane : des exemples pris sur le continent des « Amériques » pourront être privilégiés.</p>	<p>Pour la Guyane : étude de cas possible sur « Développement et inégalités dans l'espace caribéen ». Pour la Réunion : remplacer l'étude possible sur « Les enjeux du vieillissement au Japon » par « Les dynamiques démographiques et migratoires dans un DROM » et « Inégalités et dynamiques de développement dans un DROM ».</p>

<p>monde, en questionnant la relation entre développement et inégalités.</p> <p>Une démarche comparative permet de mettre en évidence le fait qu'il n'existe pas un modèle unique de développement, mais une pluralité de trajectoires territoriales démographiques et économiques, liées à des choix différents, notamment politiques.</p> <p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Développement et inégalités au Brésil. – Les modalités du développement en Inde. – Développement et inégalités en Russie. – Les enjeux du vieillissement au Japon. 		
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques.</p> <p>Commentaire</p> <p>Au-delà des processus de vieillissement et d'accroissement de la richesse d'ensemble – sensibles à l'échelle mondiale comme à l'échelle nationale – les territoires de la métropole et de l'Outre-mer sont marqués par la diversité des dynamiques démographiques et une évolution différenciée des inégalités socio-économiques. Des actions nationales et européennes sont mises en œuvre pour y répondre.</p>	<p>Pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane : les dynamiques démographiques et les inégalités au sein du Drom de l'établissement seront particulièrement choisies comme exemples pour l'outre-mer.</p>	

• **Thème 3 : Des mobilités généralisées (12-14 heures)**

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les migrations internationales. – Les mobilités touristiques internationales. <p>Commentaire</p> <p>Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s'enrichir, visiter, etc.).</p> <p>Les flux migratoires internationaux représentent des enjeux très différents (géographiques, économiques, sociaux ou encore politiques et géopolitiques), tant pour les espaces de départ que pour les espaces d'arrivée. Ils sont marqués par une grande diversité d'acteurs et des mobilités aux finalités contrastées (migrations de travail, d'études, migration forcée, réfugiés, etc.). Ils font l'objet de politiques et de stratégies différentes selon les contextes.</p> <p>Avec le développement et l'évolution des modes de transports, les mobilités touristiques internationales sont en plein essor et se diffusent au-delà des foyers touristiques majeurs.</p> <p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La mer Méditerranée : un bassin migratoire. – Dubaï : un pôle touristique et migratoire. – Les mobilités d'études et de travail intra-européennes. – Les États-Unis : pôle touristique majeur à l'échelle mondiale. 	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : les flux migratoires dans l'espace caribéen serviront d'exemples privilégiés.</p> <p>Pour la Guyane : les flux migratoires sur le continent américain et l'espace caribéen pourront servir d'exemples privilégiés.</p>	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : étude de cas possible sur « Migrations et/ou mobilités touristiques dans l'Espace caraïbe »</p> <p>Pour la Guyane : étude de cas possible sur « La pression migratoire sur le territoire du DROM de l'établissement ».</p> <p>Pour la Réunion : remplacer l'étude possible sur « Dubaï, un pôle touristique et migratoire » par « Les mobilités migratoires et touristiques dans l'océan Indien ».</p> <p>Pour Mayotte : étude de cas possible sur « Mayotte, un espace attractif ? »</p>

<p>Question spécifique sur la France La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement</p> <p>Commentaire Quotidiennes, saisonnières ou encore ponctuelles, les mobilités sont multiples en France métropolitaine et ultramarine. Elles répondent à des motivations diverses et rendent compte aussi d'inégalités socio-économiques et territoriales.</p> <p>L'étude de la configuration spatiale des réseaux de transport et des réseaux numériques de communication invite à analyser les formes de la mobilité. Elle met en évidence la mise en concurrence des territoires en fonction de leurs atouts, mais également de la distance-temps qui les sépare des principaux pôles économiques, administratifs et culturels.</p> <p>En jouant avec les échelles, l'étude des transports et des mobilités permet d'appréhender, d'une part, les enjeux de l'aménagement des territoires, de la continuité territoriale et de l'insertion européenne ainsi que, d'autre part, la transition vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement.</p>	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : on étudie également les mobilités, les transports et les enjeux d'aménagement de la région du lycée.</p> <p>Pour la Guyane : les problématiques spécifiques des mobilités dans les Drom seront mises en avant (éloignement, insularité, manques d'infrastructures, coût, accès au numérique, préservation de l'environnement, etc.).</p>	<p>Pour Mayotte : étude possible sur « L'aéroport de Pamandzi, quels enjeux ? ».</p>
--	---	--

• **Thème 4 : L'Afrique australe : un espace en profonde mutation**

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> – Des milieux à valoriser et à ménager. – Les défis de la transition et du développement pour des pays inégalement développés. – Des territoires traversés et remodelés par des mobilités complexes. <p>Commentaire</p> <p>L'objectif est de comprendre comment une aire géographique est concernée par les processus étudiés au cours de l'année de seconde. L'Afrique australe se caractérise par une grande diversité de milieux, exploités pour leurs ressources. Ces milieux sont soumis à une pression accrue liée aux défis démographiques, alimentaires, sanitaires, aux contextes politiques et à certains choix de développement.</p> <p>Les transitions, qu'elles soient démographique, économique, urbaine ou environnementale, y sont marquées par leur diversité et leur rapidité. Le niveau de développement, le niveau d'intégration des territoires dans la mondialisation et les choix politiques influencent les différences de trajectoires de ces transitions. Les inégalités et les logiques ségrégatives y sont particulièrement marquées.</p> <p>Cet espace se caractérise également par des flux migratoires complexes, entre exil, transit et installation pour les migrants internationaux, et affirmation de mobilités touristiques (éco-tourisme, safaris, etc.), créatrices de nouvelles inégalités territoriales.</p>		